



SÉNAT DE BELGIQUE

6^{ème} Conférence des commissions parlementaires de contrôle des services de renseignements et de sécurité des États membres de l'Union européenne

Bruxelles, 30 septembre – 1^{er} octobre 2010

Vendredi 1er octobre 2010-10-07

Réaction de Monsieur le Sénateur Philippe Mahoux à la contribution de Monsieur Peter De Smet

Je vous remercie, Monsieur De Smet, pour votre présentation éclairante sur ce projet. Nous avons désormais une idée plus précise de ce qui pourrait devenir dans un futur proche un Centre d'expertise des Comités de contrôle européens des services de renseignement et de sécurité. Grâce à vous, nous en cernons la forme, ainsi que les objectifs et les pièges susceptibles de nous guetter.

A titre personnel, je suis intimement convaincu que cette initiative permettrait aux différents Comités de contrôle parlementaires de nouer des contacts plus étroits et continus. Mais il ne s'agit que d'un avis parmi les 27 États membres et les délégations suisse et norvégienne.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons pas aborder aujourd'hui les aspects techniques de ce projet. Il sera nécessaire d'en confier la préparation à un groupe de travail restreint composé de différents membres de délégations.

En revanche, je vous invite à exprimer votre avis sur l'idée lancée par la délégation belge. En effet, comme l'a dit Monsieur De Smet tout à l'heure, la balle est dans votre camp.

Je pense qu'il est bien plus utile de faire un tour de table dès à présent et de demander à toutes les délégations présentes aujourd'hui de faire part de leur première réaction. Cette suggestion vous agréé-t-elle ? Pensez-vous que cela soit faisable ? Souhaitez-vous formuler d'autres remarques ?

Cela nous donnera l'occasion d'adopter, si nécessaire, la Déclaration de Bruxelles.
